

**SELARL DELTEL-
GENTRIC-GIORDANENGO
COMMISSAIRES DE
JUSTICE
ASSOCIES**

Dossier : 70695

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

64, Boulevard Carnot
Boite postale 207
Rés. « Elysée Carnot »
Entrée Rue Delorme
06405 CANNES CEDEX
C.C.P.Marseille 1540 04 K
Téléphone : 04-93-39-07-36
Ligne Constats : 04.93.39.07.45
SITE INTERNET: www.huissier-cannes.com

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX
ET LE SIX JANVIER**

-UN APPARTEMENT (Lot 121) au rez-de-chaussée

CANNES (06400), 22 Avenue des Anglais « Le Saint Paul A »



A LA REQUETE DE :

La LYONNAISE DE BANQUE, S.A. au capital de 260.840.262 Euros, dont le siège social est à LYON (69001), 8 rue de la République, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 954 507 976, agissant par son représentant légal en exercice et notamment son Service Contentieux Particuliers de Lyon (69009), 8 Rue de la République.

Pour qui domicile est élu au cabinet et constitution d'avocat est faite en la personne de Maître Michel DRAILLARD, membre de la SELARL CABINET DRAILLARD, Société d'Avocats au barreau de GRASSE, dont le siège est à CANNES (06400), 68 Avenue de Grasse, au cabinet duquel Maître DRAILLARD pourront être signifiés les actes d'opposition au commandement et toutes significations relatives à la saisie,

Je soussigné, Guillaume DELTEL, Commissaire de Justice Associé, au sein de la SELARL DELTEL-GENTRIC-GIORDANENGO, Titulaire d'un Office de Commissaire de Justice, près le Tribunal judiciaire de GRASSE, à la Résidence de CANNES, « Elysée Carnot », 64, Boulevard Carnot, soussigné,

Agissant en vertu de :

- La copie exécutoire d'un acte de vente par la SARL NETIME à contenant prêt par le CIC Lyonnaise de Banque, du Ministère de Maître DESNUELLE, notaire associé à CANNES, en date du 1er mars 2019,
- Un privilège de prêteur de deniers et une hypothèque conventionnelle pris le 11 mars 2019, Volume 2019 V, numéro 832/833,
- Un courrier recommandé adressé le 10 avril 2025 par la Lyonnaise de Banque à Monsieur
- Une mise en demeure par courrier recommandé adressée le 13 mai 2025 par la Lyonnaise de Banque à
- Une mise en demeure avec déchéance du terme par courrier recommandé adressée le 17 juillet 2025 par la Lyonnaise de Banque à

Je me suis rendu, dans un ensemble immobilier dénommé "Le Saint Paul » sis à CANNES (06400) 22 avenue des Anglais. Cadastéré section CZ, numéro 55 pour 09 a et 36 ca.

Ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 10 juillet 1964, volume 6186, numéro 24. Ayant fait l'objet de modificatifs publiés les 10 novembre 1965, Volume 6932, numéro 16 ; le 5 avril 1966, Volume 7213, numéro 17 ; le 22 mai 2002 ; Volume 2002 P, numéro 4316 ; le 17 août 2012, Volume 2012 P, numéro 7224 et le 14 janvier 2015, Volume 2015 P, numéro 227.

Afin de procéder à l'établissement d'un procès-verbal de description des biens et droits immobiliers désignés ci-après, propriété de :

DESIGNATION DES BIENS

UN APPARTEMENT (Lot 121) de 2 pièces, d'environ 38,05 m², au rez-de-chaussée, comprenant :

- une entrée, séjour coin cuisine, salle d'eau avec WC, une chambre, dégagement avec placard ;
- il a été déclaré le 1er mars 2019 que la composition dudit appartement est actuellement comme suit : palier/escalier, séjour/cuisine, dégagement, placard/dégagement, salle d'eau/WC, chambre.

Et les 18/1018èmes des parties communes générales.

ORIGINE DE PROPRIETE :

Ces biens et droits appartiennent à _____ pour les avoir acquis suivant acte publié le 11 mars 2019, Volume 0604P06 2019 P, numéro 2020

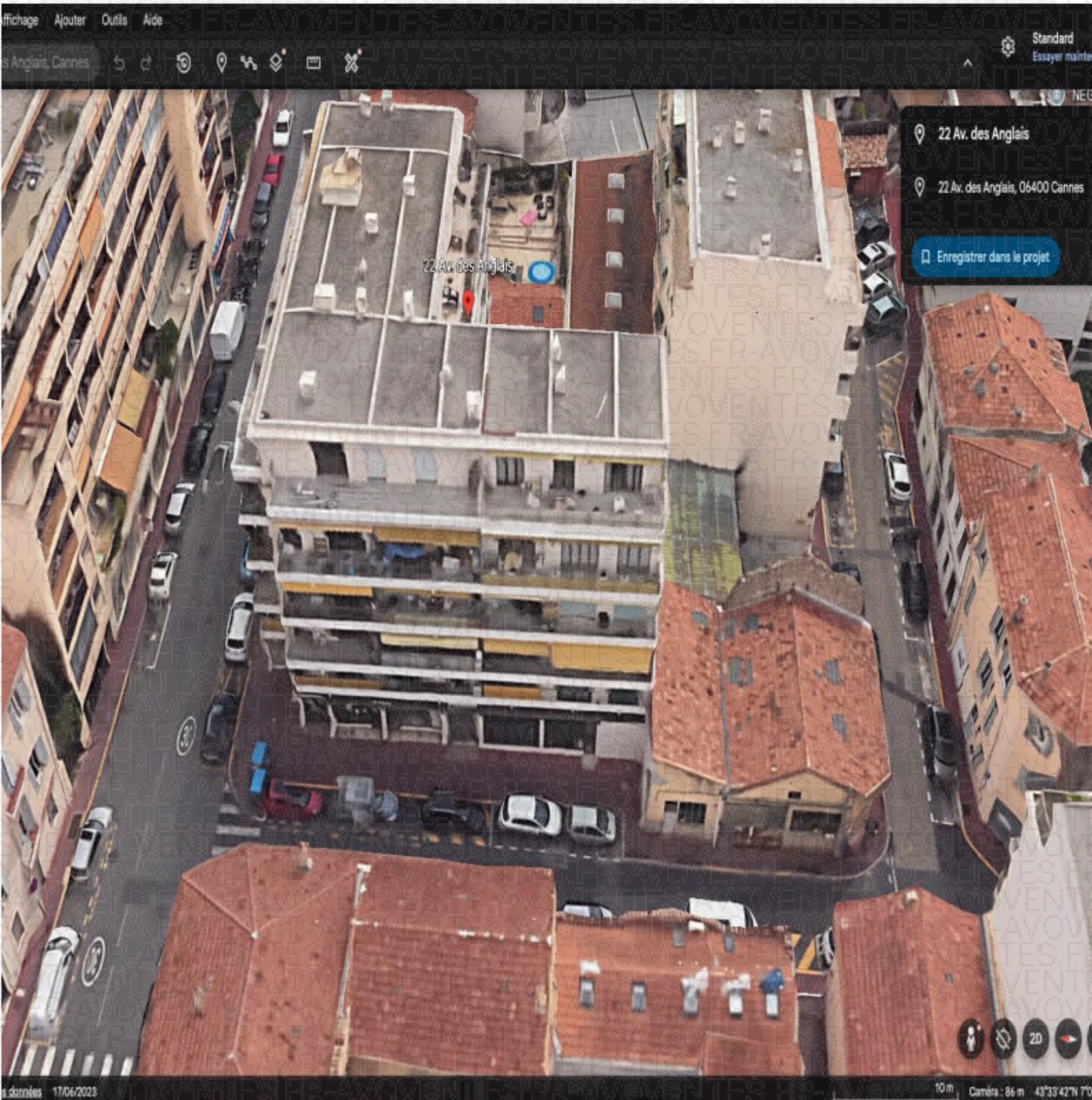
Ils figurent à la matrice du rôle de la taxe foncière de la commune de CANNES ainsi qu'il résulte de l'extrait délivré le 29 août 2025 par le bureau du cadastre.

Un Commissaire de Justice soussigné déclarant ne garantir en aucune façon ni la contenance ni les occupations et locations ni les indications concernant la matrice cadastrale des biens ci-dessus désignés, l'adjudicataire futur devant en faire son affaire personnelle.

I/ SITUATION-ADRESSE-ACCES

Dans un ensemble immobilier sis à CANNES (06400) 22 avenue des Anglais.

L'appartement est situé au rez-de-chaussée de l'immeuble, à proximité des commerces, écoles, services publics.





2/ DESCRIPTION

L'appartement se situe au rez-de-chaussée.

Après plusieurs passages et avis de passages laissés dans la boîte aux lettres, restés sans réaction, je me suis à nouveau rendu sur place.

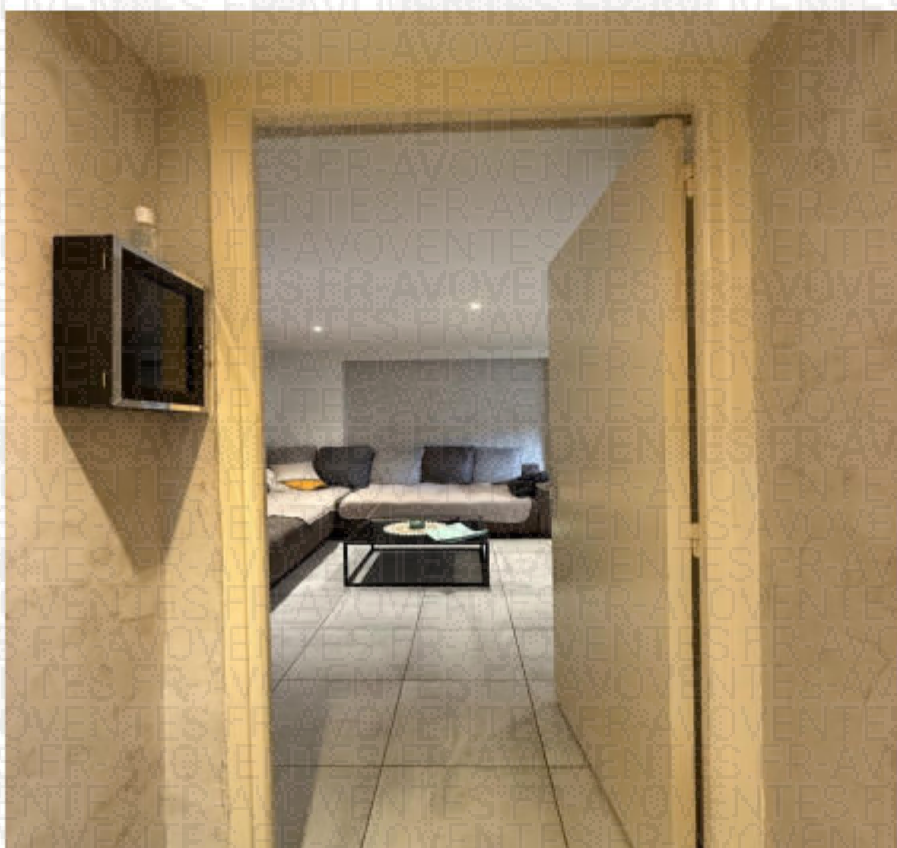
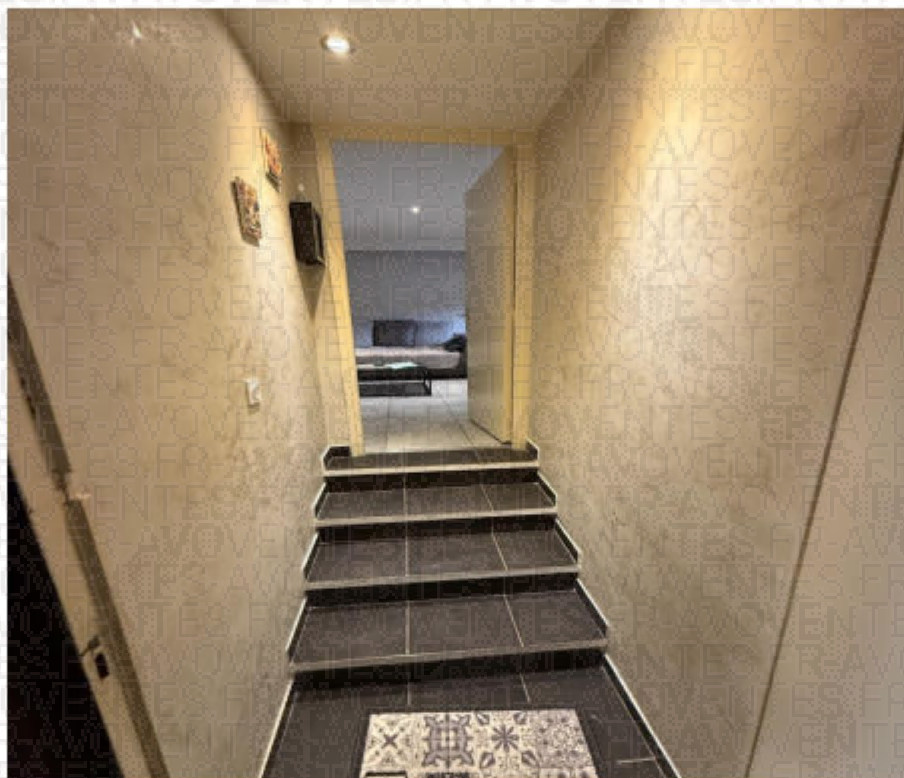
La porte de l'appartement m'ayant été confirmée par le voisinage, j'ai frappé à plusieurs reprises. Personne ne répondant, accompagné de deux témoins, j'ai fait procéder à l'ouverture par crochetage.



Palier /escalier

Sol : carrelage ; Murs : peinture.

Une seconde porte au haut des marches.



-Séjour/cuisine

Sol : carrelage ; Murs : peinture.

1 fenêtre coulissante côté cuisine. Une autre fenêtre coulissante côté salon.

Split climatisation.

Cuisine équipée ouverte sur le séjour











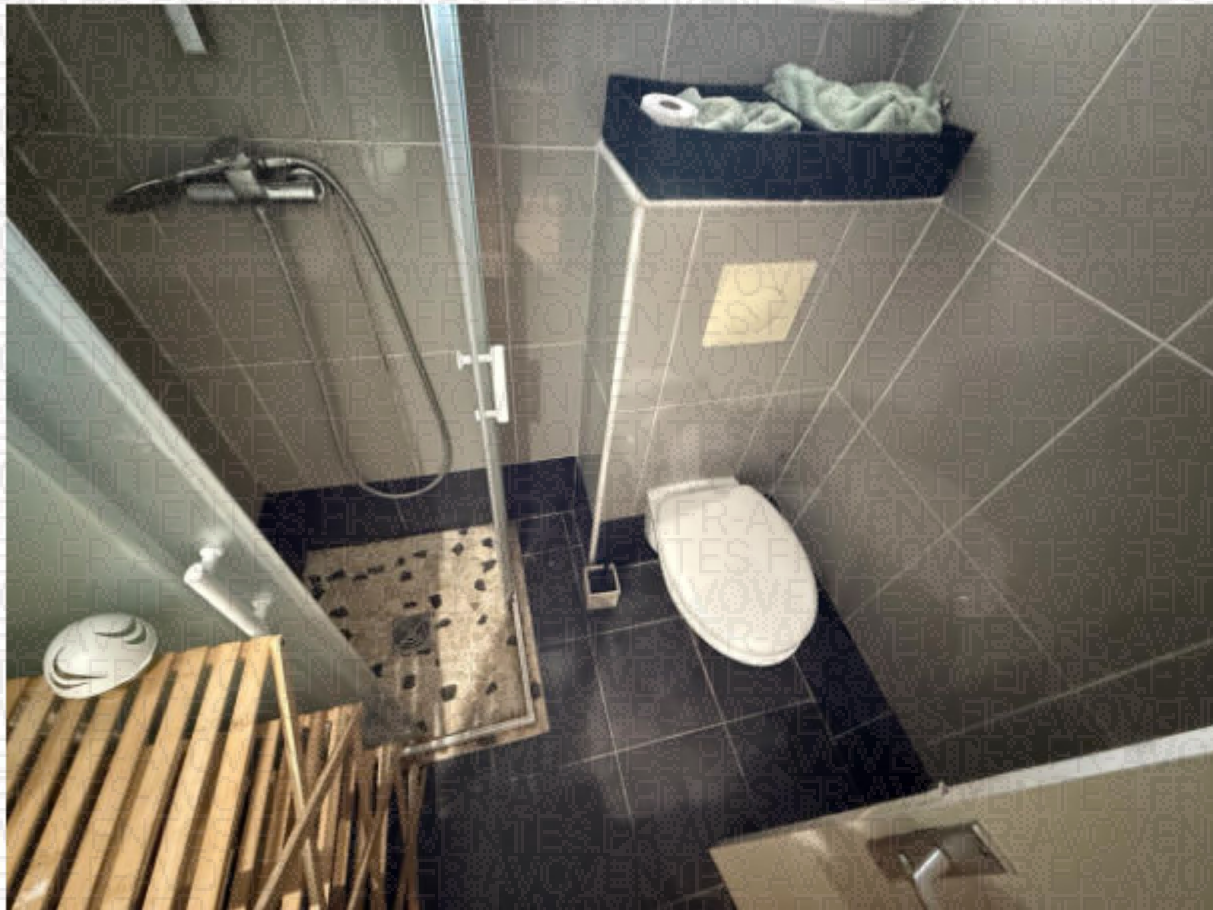


Dégagement partie nuit
Placard



-Salle d'eau
Douche, vasque, wc, radiateur sèche-serviettes

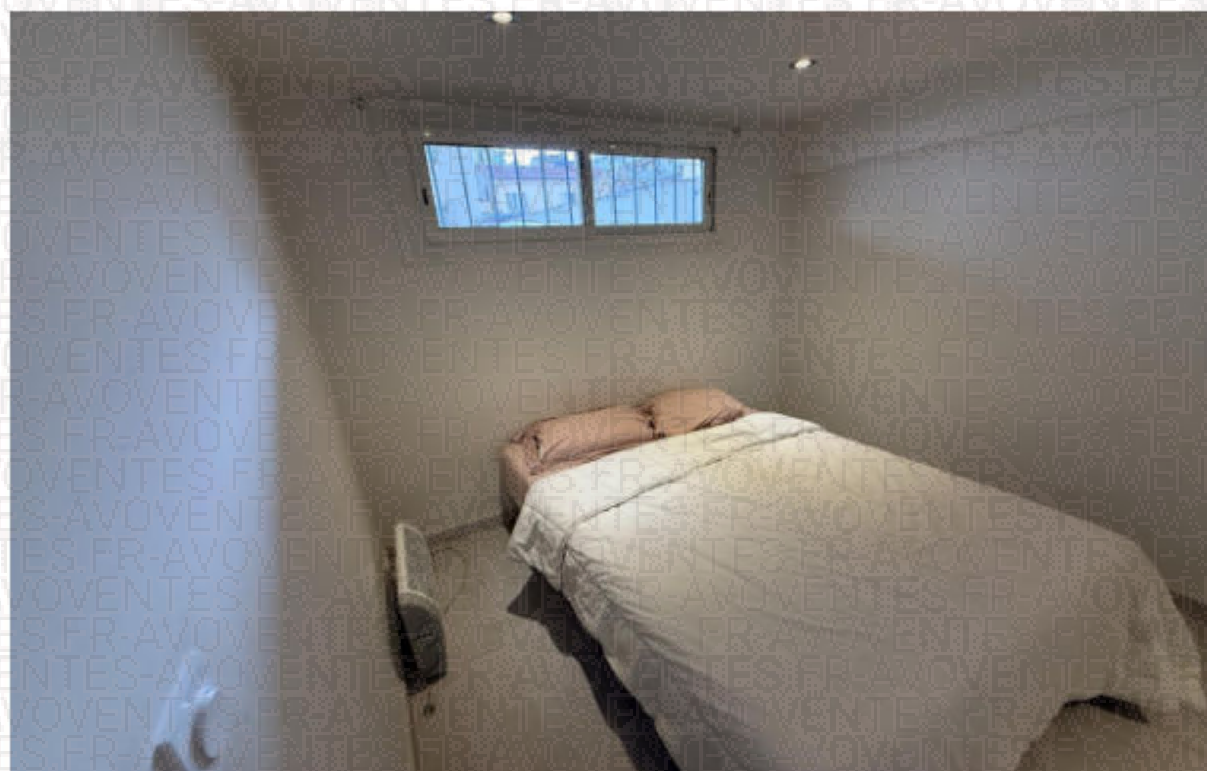




-Chambre

Sol : stratifié ; Murs : peinture.

1 fenêtre coulissante





Il conviendra de se reporter très expressément à l'attestation de mesurage dressée par un technicien expert immobilier, en conformité de la Loi du 18 décembre 1996, dite Loi Carrez, qui sera annexée au cahier des conditions de vente.

3/ OCCUPATION

-Les lieux sont inoccupés lors de mon passage.

Selon le voisinage, l'appartement serait loué périodiquement via des plateformes de location type Airbnb.

4/ SYNDIC

AZUR HOME MANAGEMENT

138 avenue de Grasse

06400 CANNES

Téléphone : [04 92 99 26 07](tel:0492992607)

Et de tout ce que dessus, nous avons dressé le présent Procès-Verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

